



---

## **PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 À 19H30 AU PAVILLON DU CAMPING DE CUDREFIN**

---

### **1. Salutations**

La séance est ouverte à 19h30 par le président du comité de direction, Alain Bally. Des remerciements sont adressés à la commune de Cudrefin pour l'accueil. Il signale que cette séance a été convoquée conformément aux statuts. Un chaleureux salut est adressé à tous.

Il est donné lecture de l'ordre du jour de ce soir. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté tel que présenté.

### **2. Contrôle des présences**

La liste des présences circule dans les rangs pour signature. Cette liste est annexée au présent procès-verbal.

Les personnes suivantes sont excusées : Yan Vollenweider, Isabelle Guerry et les administrateurs de la commune de Gletterens.

### **3. Nomination d'un scrutateur**

Olivier Pochon est désigné comme scrutateur pour cette séance et accepte ce mandat.

### **4. Procès-verbal du Comité du 15 mai 2024**

Le procès-verbal du comité de direction du 15 mai 2024 à Chevroux n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par courriel.

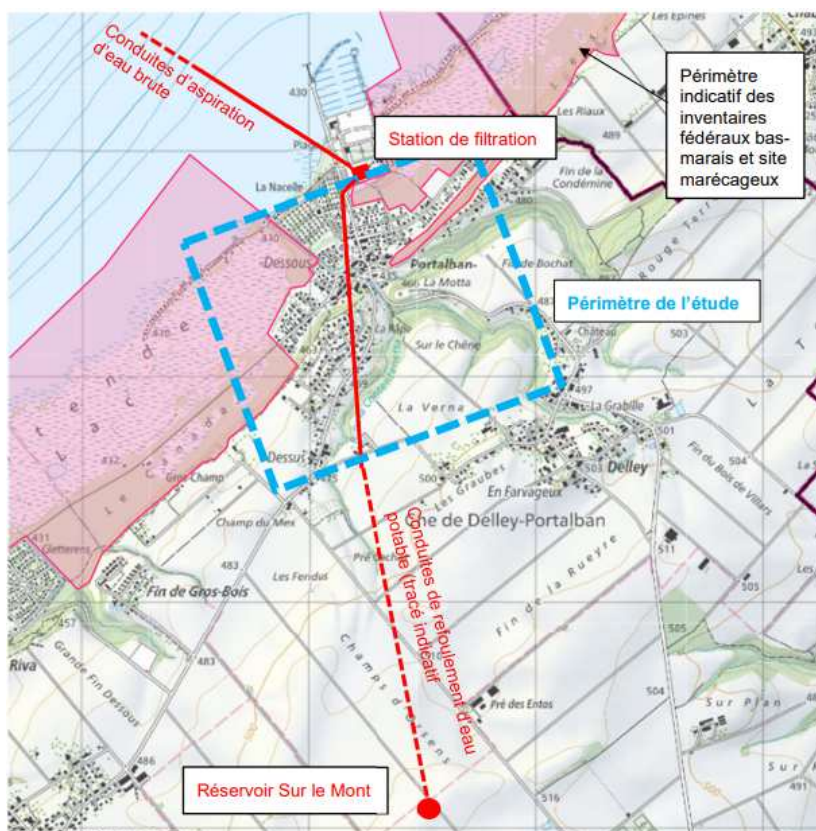
#### **4.1 Approbation**

Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

### **5. Nouvelle station de traitement de Portalban – variante d'implantation n° 7 - Recherche des possibilités de tracé et avant-projet : offre d'honoraires**

La parole est donnée à notre ingénieur Daniel Faerber pour ce point.

Il parcourt l'offre reçue d'une étude permettant de définir un tracé évitant la Grande Caricaie pour la variante 7 à Portalban en donnant des informations complémentaires. Le point principal est le périmètre de l'étude qui comprend la zone dense de Portalban, car le tracé depuis les « hauts » de Portalban et jusqu'au réservoir Sur le Mont ne présente a priori pas d'obstacle insurmontable.



L'offre complète de CSD se monte à CHF 48'618.00 TTC avec différents postes pour des étapes successives. Il est convenu que si un point bloquant majeur est détecté en début d'étude, une réunion serait organisée pour savoir si l'étude sera menée jusqu'au bout ou si elle s'arrêtera à ce stade.

Si cette offre est acceptée ce soir, les comptes 2024 permettent une activation de ce projet encore cette année.

La parole est donnée au comité pour d'éventuelles questions.

Personne ne souhaitant prendre la parole, il est passé au vote de ce point de l'ordre du jour.

L'offre d'honoraires de CSD de CHF 48'618.00 TTC pour la recherche des possibilités de tracé et avant-projet (variante d'implantation n° 7) pour la nouvelle station de traitement de Portalban est acceptée à l'unanimité.

Daniel Faerber remercie le comité de direction pour la confiance témoignée en acceptant cette offre.

## **6. Budget de fonctionnement 2025**

La parole est donnée à Martial Berset, trésorier, pour la présentation du budget de fonctionnement 2025.

Le projet de budget 2025 transmis avec la convocation a légèrement été modifié. Martial Berset explique que le montant des amortissements a été revu maintenant que nous avons reçu la subvention pour la conduite STAP de Delley-réservoir de Villars-le-Grand. Le montant a été versé ce matin et notre trésorier a donc adapté ce jour le budget en augmentant de CHF 13'000.— les amortissements. A la base, nous voulions amortir la charge et la subvention en même temps.

Le total des produits se monte à CHF 1'545'000.00 dont CHF 313'180.00 d'amortissements obligatoires. Le tableau détaillé des amortissements est annexé à ce budget. Le budget de l'exercice 2025 est équilibré avec un total des charges et des produits identiques à CHF 1'545'000.00. Ce budget est basé sur une vente d'eau de 1'520'000 m3 au prix moyen de CHF 1.00.

La parole est ensuite donnée aux personnes présentes pour les questions.

Olivier Pochon demande à quel prix vendons-nous l'eau d'irrigation et s'il s'agit d'eau traitée ? oui il s'agit d'eau traitée et elle est vendue CHF 1.00/m3 + CHF 0.10/m3 de frais. Un décompte annuel est fait et ensuite enlevé du décompte final de la commune concernée. Nous avons des conditions établies pour l'eau d'irrigation et nous fournissons uniquement si avons les ressources suffisantes pour l'eau potable des communes membres. Les demandes doivent absolument passer par le fontainier.

Personne ne souhaitant plus prendre la parole, il est passé au vote de ce point de l'ordre du jour.

Le budget de fonctionnement 2025 est approuvé à l'unanimité des membres du comité de direction pour être présenté à l'assemblée des délégués.

## **7. Préparation et ordre du jour de l'Assemblée des délégués du 11 décembre 2024**

Alain Bally donne lecture du tractanda proposé pour l'assemblée des délégués du 11 décembre prochain à Cudrefin :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Nomination d'un scrutateur
4. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 5 juin 2024
  - 4.1 Approbation
5. Budget de fonctionnement 2025
  - 5.1 Rapport de la commission financière
  - 5.2 Approbation
6. Election du vice-président de l'Assemblée des délégués
7. Informations sur l'exploitation et travaux en cours
8. Divers

Aucune remarque n'étant faite, l'assemblée des délégués sera convoquée dans les délais statutaires avec l'ordre du jour mentionné ci-dessus.

## **8. Divers**

Dans un premier temps, il est donné des informations sur les études et chantiers en cours :

### **Etude de l'approvisionnement du site AgriCo :**

L'AIEPV travaille actuellement sur un projet de convention avec l'ABV à l'horizon long. Une séance s'est déroulée avec la commune de St-Aubin afin de déterminer le mode de financement de la surcapacité des installations pour alimenter le site d'AgriCo.

Olivier Pochon demande si le projet Micarna se prolonge de 1-2 ans dans les procédures, est-ce que l'ABV ne sera pas finalement à même de leur fournir les quantités demandées ? Daniel Faerber ne peut pas l'exclure mais ne peut pas le dire de manière fixe non plus. La liaison avec l'AIEPV sera de toute façon construite car ils sont intéressés à avoir de l'eau de secours (ils n'ont aucune solution actuellement). Et une autre certitude, est que l'AIEPV ne va pas aller au-delà de 10 ans car ils auront besoin de cette eau pour leurs abonnés.

### **Raccordement de la commune de Faoug à l'ABV :**

CSD a été mandaté par la commune de Faoug pour ce projet et l'étude avance. Une coordination entre les communes impactées aura certainement lieu dans le courant de l'année prochaine. Le planning des travaux pourra démarrer en 2026-2027 sous réserve d'éventuels recours au permis de construire. La répartition des coûts doit être définie entre les communes concernées (Avenches, Vully-les-Lacs et Faoug). La commune d'Avenches aura son réseau de défense incendie amélioré et n'aura pas à faire certains investissements qu'elle aurait dû faire sur son réseau communal.

### **Renforcement de la conduite intercommunale entre la STAP de Delley et le réservoir de Villars-le-Grand :**

L'ECA nous a versé une subvention de Fr. 125'006.— pour le remplacement de la conduite entre la STAP de Delley et le réservoir de Villars-le-Grand. Au début du projet, un montant de Fr. 118'000.— avait été annoncé. Daniel Faerber signale que le décompte de cet investissement est maintenant bouclé, et en dessous du budget initial. Il ne reste que les inscriptions des servitudes à faire et elles sont déjà en cours auprès des géomètres vaudois et fribourgeois. Une présentation de cet investissements bouclés sera faire lors de l'assemblée des délégués.

### **Essai pilote d'élimination par nanofiltration à l'usine de Cudrefin :**

Nous allons pouvoir continuer l'essai en janvier 2025 à Cudrefin, qui avait dû être stoppé à cause de membranes défectueuses. Ce nouveau test devrait durer 3 à 5 mois.

Olivier Pochon demande si le rapport des essais avec les différents charbons actifs est terminé et si les communes l'ont reçu ? Le rapport final a été transmis par CSD à l'ABV et nous allons vérifier la transmission aux communes membres.

### **Demande de bouclage de la commune de Chevroux :**

Thierry Bovet explique le projet. La commune de Chevroux souhaite réaliser le bouclage de leur réseau. Ce projet était planifié dans leur PDDE. Il s'agit d'une sécurité pour cette commune et ne va pas augmenter la consommation. Les frais d'étude seront à la charge de la commune de Chevroux. Les quelques frais applicables à l'ABV ont déjà été planifiés au budget 2025. Christian Bonny apporte quelques explications complémentaires. Ils vont profiter des travaux de raccordement de l'Eparsse sur Payerne (2026 à 2028) pour les planifier en parallèle (synergie des travaux). Le bureau exécutif a déjà validé ce projet mais le comité de direction doit aussi donner son aval. Le comité de direction accepte la demande de bouclage faite par la commune de Chevroux à l'unanimité. Le représentant de cette commune remercie pour ce vote.

La parole est ensuite donnée au comité pour des questions diverses.

Les dernières analyses faites à Belmont-Broye ont révélés la présence de PFAS dans leurs sources. Olivier Pochon demande si ces substances sont mesurées dans les analyses avant-après filtres ? Daniel Faerber répond que ces analyses sont très onéreuses et que nous faisons le minimum demandé par la législation. Le lac de Neuchâtel n'est pas beaucoup chargé et nous allons faire des tests avec l'ultrafiltration. Ces tests n'ont pas été faits avec le charbon

actif car la présence de ces substances n'est sortie qu'une fois les tests terminés.

Christian Bonny mentionne que les derniers rapports d'analyses de la commune de Chevroux ne sont pas conformes concernant le chlorothalonil R471811. Est-ce que d'autres communes sont dans le même cas ? Oui, pour ce qui est des distributeurs dépendants de l'ABV pour l'entier de leur approvisionnement. Pour les autres, cela dépend de leur mélange, je ne peux pas me prononcer. L'ABV a déjà supprimé l'apport des sources (Vallamand et Bellechasse). Les taux relevés à Chevroux sont identiques à ceux de l'ABV, qui sont, aux dernières analyses, assez bas (ou plus bas que ces dernières années).

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, M. le Président remercie encore une fois la commune de Cudrefin d'avoir accueilli le comité de direction pour ses assises, ainsi que le bureau exécutif et le personnel permanent pour leur travail et leur collaboration.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h30.

St-Aubin, le 14 novembre 2024

**Au nom de l'ABV**

Le Président



Alain Bally

La Secrétaire



Céline Geissbühler

Annexe : - Liste des présences

Distribution :

- aux membres du comité de direction
- M. Thierry Billieux, président de l'assemblée des délégués
- Fiduflex SA, organe de révision
- Mme Céline Geissbühler, MM. Martial Berset, Daniel Faerber, Thierry Bovet et l'entreprise Wamax-Roshard SA



Association intercommunale  
pour l'alimentation en eau  
des communes vaudoises et  
fribourgeoises de la Broye et du Vully

## SEANCE DU COMITE DE DIRECTION DU 14 NOVEMBRE 2024

### LISTE DES PRÉSENCES

| COMMUNE            | PRENOM ET NOM              | SIGNATURE |
|--------------------|----------------------------|-----------|
| Avenches           | Yan Vollenweider           | Excusé    |
| Belmont-Broye      | Olivier Pochon             |           |
| Chevroux           | Christian Bonny            |           |
| Cudrefin           | Jean-François Milliet      |           |
| Delley-Portalban   | Philippe Cotting           |           |
| Gletterens         |                            | Excusé    |
| Missy              | Laurent Morel              |           |
| Mont-Vully         | Ralph Erhart               |           |
| St-Aubin           | Didier Schouwey            |           |
| Vallon             | Isabelle Guerry            | Excusée   |
| Vully-les-Lacs     | Alain Bally                |           |
| Ingénieur-conseil  | Daniel Faerber             |           |
| Trésorier          | Martial Berset             |           |
| Organe de révision | Fiduflex SA, Myriam Baudin |           |
| Gest'eau Sàrl      | Thierry Bovet              |           |
| Wamax-Roshard SA   | Christophe Berney          |           |
| Wamax-Roshard SA   | Laurent Tschanz            |           |
| Wamax-Roshard SA   | Beat Wolfisberg            |           |
| Secrétaire         | Céline Geissbühler         |           |
| Président de l'AD  | Thierry Billieux           |           |